

INFO MAIRIE

BULLETIN MUNICIPAL APÉRIODIQUE

QUINCIEUX



Pascal David
Maire

**Chères Quincerotes
et chers Quincerots,**

Voici l'été et plusieurs rendez-vous se profilent déjà. La fête de la Musique, fruit de la collaboration entre l'Ecole de Musique et la Municipalité se déroulera le samedi 23 juin à partir de 14h dans le parc de la Mairie. La semaine suivante, aura lieu la fête des écoles le samedi 30 juin. Les animations de l'ADACQ, avec cette année une journée « guinguette » se dérouleront le dimanche 8 juillet. Notre fête nationale du 14 juillet avec feu d'artifice et bal sera, comme chaque année maintenant, animée par les sapeurs pompiers de Quincieux. Le forum des associations se tiendra le samedi 8 septembre et enfin, pour terminer l'été, le festival Saôn'Automne nous réjouira tout le week-end du 21 au 23 septembre. Comme vous le voyez, l'été sera chaud à Quincieux !

QUINCIEUX



Métropole de Lyon

En attendant ces moments festifs, l'équipe municipale suit sa feuille de route :

- Poursuite de l'avancée des travaux et des opérations visant à améliorer notre cadre de vie, tout en préservant notre équilibre financier et en maintenant une fiscalité raisonnable.
- Maintien du service public de proximité avec la mobilisation constante de tous les services.

Projets et travaux

- La vidéo protection est opérationnelle depuis début mars. Elle a été présentée aux membres de la participation citoyenne présents lors de la réunion du 19 mars avec la gendarmerie. Neuf caméras sont implantées sur la commune et ont déjà été utilisées par les gendarmes.
- La réalisation de la médiathèque a démarré en début d'année. Son ouverture est toujours prévue pour le début de l'année 2019.
- L'ouverture de l'épicerie « Utile » a eu lieu, comme programmée, le 21 mars. Le café des Platanes devrait très prochainement prendre possession de son nouveau local. La livraison des appartements et du parking reste prévue au mois de septembre.
- Nous devions, début avril, commencer les travaux de rénovation de la MJC. Certains lots de travaux ont été infructueux (nous n'avons pas eu de réponse), et d'autres dépassaient de manière importante les montants prévisionnels. Une décision difficile mais indispensable a été prise : étudier à nouveau les aménagements et trouver des pistes d'économie. Au vu de l'utilisation de cet espace et du temps nécessaire à ces études, le projet est reporté d'un an.
- Malgré plusieurs rencontres et propositions modificatives avec un propriétaire, l'acquisition d'une parcelle permettant la création du futur rond-point de Veissieux n'a pas pu être réalisée. Cet aménagement est essentiel pour la bonne circulation des véhicules et leur sécurité. Je suis intervenu auprès des services de la Métropole de Lyon pour établir une procédure de DUP (Déclaration d'Utilité Publique) au mois de septembre 2017. C'est une procédure longue, mais qui nous permettra de réaliser ce rond-point indispensable.
- Plusieurs rendez-vous avec les services de la Métropole ont eu lieu sur l'élargissement de la route de Chasselay et l'agrandissement du parking en face du chemin Saint Laurent. Actuellement nous n'avons pas encore le planning des réalisations. Ces travaux devraient cependant être réalisés avant la fin de l'année.
- Les plans du nouveau restaurant scolaire ont été validés en commission au mois d'avril. Il reste pour ce deuxième semestre à établir le cahier des charges, lancer les appels d'offres et passer les commandes. La livraison du restaurant est maintenue pour 2020.
- Le projet « Cœur de village » évolue et progresse. Les acquisitions foncières permettant de le concrétiser sont maintenant réalisées. Des plans de principe ont été faits et constituent notre base de travail. Un premier projet vous sera présenté dans la prochaine InfoMairie.
- Pour maintenir ce service, nous avons besoin d'une part, du personnel communal qui œuvre au quotidien et d'autre part, des élus, de leurs décisions politiques, de leurs choix et de leurs actions auprès des autres collectivités dont nous dépendons.
- A ce sujet, je souhaite vous parler des élections de 2020, c'est-à-dire demain, lors des élections des conseillers métropolitains. Le nouveau mode électoral fera qu'il est fort probable que les élus de Quincieux ne soient plus présents au conseil de la Métropole de Lyon pour vous représenter.
- Je considère que chacune et chacun d'entre nous a le droit de bénéficier des mêmes droits et des mêmes prestations en matière de représentation au sein de la Métropole.
- Un élu absent de la Métropole est un élu qui n'a plus aucun pouvoir décisionnel pour sa commune au sein de l'institution, plus aucun moyen de défendre ses habitants. Qui mieux que l'élu communal connaît « sa » commune et « ses » habitants, les problématiques de la commune et du territoire ? Imaginez simplement une liste constituée d'inconnus ou de politiciens, pourraient-ils vraiment défendre les intérêts des Quincerots ?
- Le groupe Synergies-Avenir, composé de 30 élus de 29 communes de la Métropole dont je fais partie, propose des solutions pour remédier à cette injustice. Vous pouvez nous aider en signant la pétition en ligne créée par l'association Synergies Citoyens : <https://www.change.org/p/parlementaires-l-avenir-des-communes-en-jeu>

Un service public de proximité

- Pour maintenir ce service, nous avons besoin d'une part, du personnel communal qui œuvre au quotidien et d'autre part, des élus, de leurs décisions politiques, de leurs choix et de leurs actions auprès des autres collectivités dont nous dépendons.

Je remercie sincèrement tous les nombreux Quincerots présents lors de la réunion publique de l'association Synergies-Citoyens du 17 mai.

Toujours à votre écoute et disponible pour vous rencontrer, je vous souhaite un agréable été.

Hommage à Paul Gagnaire



Après la création de la zone industrielle au cours des années 60, la municipalité de l'époque dirigée par Maurice Plaisantin décida logiquement, sur la fin de cette même décennie, la création d'une zone pavillonnaire d'une trentaine de logements dont Paul Gagnaire et sa famille furent les premiers arrivants en 1970 au « Hameau des Grandes Terres ».

Tout jeune conseiller, je me souviens d'une rencontre à la mairie où accompagné d'une autre personne comme lui nouvel habitant du hameau, il avait exprimé avec tact des petites revendications tout à fait légitimes et une autre plus sérieuse le danger que représentait pour les enfants la traversée de la voie ferrée.

Manifestement intéressé par la vie locale et possédant la fibre sociale, sa première implication a été dès 1971 pour l'ADMR de Quincieux-Les Chères, il en a été le trésorier pendant 5 ans.

Puis, il acceptera de se présenter aux élections de 1983. Élu sur la liste de M. Charrier, il se fera très rapidement remarquer comme un homme très mesuré qui possédait le sens du mot juste et seulement guidé par l'intérêt général.

Il participera à plusieurs commissions, notamment la commission culturelle avec en charge la bibliothèque dont il deviendra l'élu responsable.

Avec Michel Balayre, il avait la haute main sur la rédaction de la « Gazette » avec un soin particulier pour son illustration en utilisant les plus belles photos du concours du fleurissement dont il présidait la commission. Exigeant, il portait un intérêt tout particulier à la préparation du voyage annuel pour aller visiter des lieux très choisis pour la qualité de leur fleurissement.

C'est à son 3^{ème} mandat qu'il acceptera un poste d'adjoint où il participera très activement avec les bénévoles de la bibliothèque à son développement et à sa modernisation en prenant en charge son informatisation, qui était son domaine de compétence.

Pour tous ceux qui l'ont connu, Paul Gagnaire laisse le souvenir d'un homme courtois, de convictions fortes, forgées sur des valeurs humaines indéniables et une vie personnelle et familiale exemplaire.

La vie vous offre parfois de rencontrer de belles personnes, à l'évidence, Paul Gagnaire était l'une d'elles.

Bernard Fontanel,
Maire de 1995 à 2008



Convivialité aux jardins de Chamalan



Laurent Moncel
1^{er} Adjoint
Développement
industriel et
commercial,
Environnement,
Agriculture et
fleurissement

Les jardins de Chamalan

Les jardins de Chamalan sont actuellement tous occupés. Cette année encore, des conseils sur les bonnes pratiques du jardin bio sont proposés par des animateurs du réseau des jardins partagés de la région Auvergne-Rhône-Alpes, l'association « Passe Jardins ». Cette action est soutenue par la Métropole de Lyon.

Travaux route de Neuville

Le réaménagement des massifs et trottoirs se poursuit et est bien avancé en ce début d'été.

Nettoyage de Printemps

Le samedi 31 mars s'est déroulé le traditionnel nettoyage de printemps organisé par la municipalité. Plus de trente personnes étaient au rendez-vous. Encore trop de déchets abandonnés le long des chemins ont été ramassés. A noter : la baisse significative des « gros » déchets. La matinée s'est achevée en toute convivialité autour d'un barbecue très apprécié, cuisiné avec des produits locaux de la ferme des Grenettes, suivi des fromages de chez M. Conte et des jus de fruits des « Vergers de Nadine ».



Livraison des commerces

Le nouveau magasin Utile a ouvert ses portes le 21 mars avec une offre plus conséquente dans un espace très accueillant, pour la plus grande joie de ses propriétaires et de leur clientèle. Nous souhaitons beaucoup de succès à M. et Mme Vercherat dans ces nouveaux locaux. Le deuxième commerce, le Café des Platanes, sera livré dans un second temps, probablement pendant l'été.





Monique Aubert Adjointe Petite enfance, Jeunes et seniors, Centre Communal d'Action Sociale

Hommage à notre centenaire M^{me} Charvet

Le 15 janvier 1918 naît Anna Rampon à Lantignié (Rhône), septième d'une fratrie de huit. Son papa est métayer et la famille déménage à Pouilly-le-Monial. La vie est difficile (beaucoup de bouches à nourrir) et c'est ainsi qu'à 10 ans, à son grand regret, elle doit quitter l'école pour « être placée » dans des familles pour faire les travaux ménagers, s'occuper des enfants ou même travailler dans les vignes.

Elle travaille ensuite avec une de ses sœurs qui tient un café à Villefranche-sur-Saône.

Elle arrive plus tard à Quincieux pour un emploi au « Café des Platanes » chez M^{me} Joubert. C'est là qu'elle rencontre Jean, son futur mari. Puis c'est la guerre, ils se marient mais Jean retourne au front. Anna connaît alors une nouvelle période difficile, elle vit avec sa fille Gisèle dans une maison occupée par les allemands. Jean est fait prisonnier en Allemagne mais réussit à s'évader, la vie familiale reprend, Jean-Claude et Dominique viennent agrandir la famille.

Anna travaille à l'école et la cantine, puis de nombreuses années chez M^{me} Fontanel au restaurant « Le Bon Coin » jusqu'en 1972 où l'établissement est vendu. Elle termine ainsi sa carrière professionnelle dans une usine à Neuville-sur-Saône.

À la retraite, elle participe au club des anciens et à la gymnastique.

En 1995, elle a le malheur de perdre son fils Jean-Claude et en 2003 Jean, son mari.

Aujourd'hui, Anna vit toujours chez elle avec l'aide de nombreux intervenants : les infirmiers, le service ADMR, et avec son chat, dont la compagnie lui est très précieuse.

Le vœu d'Anna est de rester le plus longtemps possible dans son univers, entourée de ses deux filles et de leurs familles.

Le 15 janvier 2018, M. le Maire Pascal David, M. Charrier et M. Fontanel, anciens maires, et M^{me} Aubert, adjointe à la petite enfance, aux « jeunes et seniors » et au CCAS, lui ont rendu visite pour lui souhaiter son centième anniversaire. M. Boucher, ancien maire, n'a pas pu se joindre à eux.

Anna, qui a très bonne mémoire, a pu évoquer avec MM Charrier et Fontanel de nombreux souvenirs partagés.

Merci à « Nana » de nous avoir fait vivre ce moment exceptionnel.

Propos des filles d'Anna Charvet
à l'occasion de son centenaire



QUINCIEUX



Métropole de Lyon



Centre de loisirs Léo Lagrange

Retour sur le printemps du périscolaire et du mercredi après-midi

- La thématique des mois de mai et juin est « Enfant citoyen du monde ».

« Se nomment citoyens du monde certaines personnes estimant que les habitants de la Terre forment un peuple commun avec des droits et devoirs communs, en dehors des clivages nationaux, et placent l'intérêt de cet ensemble humain au-dessus des intérêts nationaux ».

L'équipe d'animation souhaite sensibiliser les enfants à leurs droits et aux conditions de vie des autres enfants à travers le monde, afin d'envisager quel peut-être leur rôle « d'enfant citoyen du monde ».

- Quelques moments festifs passés :
 - la fête des enfants le mercredi 30 mai avec une participation au défilé communal,
 - le repas partagé avec les enfants du Conseil Municipal d'Enfants et les aînés de Quincieux le mercredi 13 juin.
- Et celles à venir :
 - Fête du périscolaire : le jeudi 21 juin de 17h à 18h30 (goûter partagé, jeux et exposition).
 - Pique-nique au bord de l'eau et baignade : le mercredi 4 juillet avec l'équipe Léo Lagrange.

Les Jeunes des années collège

Depuis septembre 2017, un groupe de jeunes se mobilise pour préparer son séjour d'été à la mer. Un premier chantier « vente de brioches » a eu lieu le samedi 3 avril.

L'équipe Léo Lagrange félicite l'enthousiasme des jeunes, le soutien des familles et remercie grandement la participation des Quincerots.

Un autre chantier « vente de sucreries » a eu lieu lors de la fête des enfants du 30 mai.

Les bénéfices permettront d'accentuer le confort du séjour pour tous et la réalisation d'activités aquatiques choisies par ces jeunes.

Prochaines Vacances

- Pour les 4-12 ans
Quatre semaines proposées du 9 juillet au 3 août.
 - Du 9 au 13 juillet : vacances à la campagne
 - Du 16 au 20 juillet : vacances au bord de l'eau
 - Du 23 au 27 juillet : vacances à la montagne
 - Du 30 juillet au 3 août : vacances sur les planches

Pour toute inscription : obligation de participation sur deux jours consécutifs par semaine choisie. Inscription jusqu'au 22 juin lors des permanences chaque mardi et mercredi de 17h à 18h30.

- Pour les 8-11 ans
 - Mini-camp sous tente
Du 16 au 20 juillet à la Vallée Bleue
 - Accueil de Loisirs Sans Hébergement Été du 16 juillet au 3 août, dont cinq jours de mini-camp à la mer du 23 au 27 juillet.

Inscription jusqu'au 22 juin lors des permanences chaque mardi et mercredi de 17h à 18h30.

Contact : M^{me} Leroy au 07 87 84 03 38 ou elisabeth.leroy@leolagrange.org

Périscolaire, extrascolaire et centre de loisirs : du changement à partir de septembre

Temps périscolaires (lundi, mardi, jeudi, vendredi)

Ces temps se dérouleront à l'école maternelle (enfants de maternelle) et à l'école élémentaire (enfants de l'élémentaire). Les horaires seront :

- Garderie matin : de 7h30 à 8h20
- Garderie du soir : de 16h30 à 18h30

Temps extrascolaire (mercredi)

Les enfants seront accueillis à l'école maternelle (enfants de maternelle) et à l'école élémentaire (enfants de l'élémentaire) de 7h30 à 18h30. Le repas du midi sera proposé aux enfants.

Les dossiers d'inscription seront distribués dans les écoles durant le mois de juin. Ce dossier regroupera l'ensemble des temps périscolaires et extrascolaires de la commune de Quincieux : cantine, garderie, accueil de loisirs du mercredi.

Temps extrascolaire (vacances scolaires)

Le centre de loisirs sera mutualisé avec la commune de Saint-Germain-au-Mont-d'Or.

Les modalités d'accueil à Saint-Germain-au-Mont-d'Or seront disponibles à partir de fin juin sur le site de la mairie, rubrique Jeunesse.



La Semaine bleue

La semaine nationale aura lieu du 8 au 14 octobre 2018 sur le thème « Pour une société respectueuse de la planète : ensemble agissons ».

Pour la seconde année, nous proposons des activités pour les séniors en partenariat avec les communes de Neuville-sur-Saône et Saint-Germain-au-Mont-d'Or.

- Le 28 septembre : après-midi dansant animé par Stéphanie Rodriguez. Entrée gratuite (salle Jean Vilar de Neuville-sur-Saône).
- Le 8 octobre : conférence (thème à venir). Entrée gratuite pour les séniors (salle Jean Vilar de Neuville-sur-Saône).
- Le 9 octobre : journée dans la Drôme sur le thème « La truffe noire et le foie gras d'oie ».

Au programme :

- 9h à 11h : visite au sein d'une exploitation trufficole à la Baume Saint Antoine (avec projection d'un film, cavage et dégustation).
- 11h30 : visite et découverte de l'exploitation « les Délices de Payres » (élevage des oies, préparation des produits et dégustation accompagnée d'un apéritif).
- 12h30 : repas dansant sur place. Au menu : feuilleté au foie gras et sa sauce aux morilles, émincés de magrets d'oie poêlés, confiture d'oignons et son gratin dauphinois truffé, farandole de fromages, dessert de saison, vin (rouge et blanc), café.
- 15h30 : visite de la miellerie « les Abeilles du Vercors » (dégustation de la boisson des gaulois « l'hydromel »).
- 16h30 : fin de journée et retour.

Coût : 35€ la journée.

- Le 12 octobre : Séance cinéma à Neuville-sur-Saône proposée à 3 € ou 3,50 € pour les séniors.

Bourse étudiant « Ma commune – Mes études »

Cette bourse communale est destinée aux étudiants ayant obtenu leur baccalauréat et poursuivant des études supérieures en France Métropolitaine, préparant un diplôme reconnu par l'Etat.

La bourse communale « Ma commune – Mes études » est une aide que le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Quincieux a mis en place afin d'aider certains étudiants à financer leurs études. Son montant est de 500 € par an, renouvelable dans la limite de 5 années (le dossier de demande de bourse est à renouveler chaque année).

Critères de recevabilité du dossier

- Être âgé(e) de moins de 26 ans au 1^{er} septembre de l'année scolaire.
- Avoir obtenu son baccalauréat.
- Avoir des parents ou un représentant légal domicilié fiscalement à Quincieux depuis 3 ans et ayant un quotient fiscal de 0 à 900.
- Ne pas redoubler son année scolaire (sauf raison médicale).
- L'attribution de la bourse est à la discréction du CCAS. Les dossiers lauréats sont désignés chaque année.
- L'attribution d'une bourse pour une année scolaire ne saurait garantir des attributions pour les années scolaires à venir.
- Cette bourse est assortie d'un engagement à participer à des actions citoyennes sur la commune, d'une durée de 20 heures, choisies par l'étudiant dans la liste qui lui sera proposée.
- Cependant, deux engagements dispensent de toute action de citoyenneté :
 - sapeur-pompier volontaire au centre de secours de la commune,
 - membre bénévole de l'encadrement d'une association sportive ou culturelle de la commune.

Ticket Sports Culture

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Quincieux propose un dispositif visant à favoriser les pratiques culturelles et sportives des jeunes* (cumulable avec la carte M'ra). Sont concernés les enfants de 4 à 16 ans. Une aide financière sera allouée pour l'adhésion à une association sportive ou culturelle de Quincieux avant le 31 décembre 2018.

* hors centre de loisirs

Montant du ticket : 70 € pour un quotient familial CAF inférieur ou égal à 600 et 40 € pour un quotient familial CAF compris entre 601 et 900.

Le formulaire est à imprimer et à retourner complété en mairie.

Plus de renseignements : en mairie au 04 78 91 10 11 ou ccas@quincieux.fr

La Mission Locale

Elle accueille les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire, quel que soit leur niveau de qualification.

Elle propose une aide et un accompagnement personnalisé dans le cadre d'entretiens individuels et confidentiels.

Elle intervient dans les domaines de l'orientation professionnelle, la formation, l'accès à l'emploi, la santé, la vie quotidienne.

Infos pratiques

Mission locale Plateau Nord Val de Saône
4, avenue Carnot
69250 Neuville-sur-Saône

Bureaux ouverts au public
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h sauf les mardi matin et vendredi après-midi.

Pour tous renseignements :
contactez le 04 78 98 20 49 ou consultez le site internet www.mlpnvs.org



Démarches simplifiées avec logementsocial69.fr

- Vous pouvez également faire votre demande de logement social en mairie.
- Vous devez remplir le formulaire CERFA n°14069*02, téléchargeable sur le site internet de la mairie ou disponible en mairie.

Lors du dépôt, votre dossier doit être accompagné de la copie de votre pièce d'identité et si vous êtes étranger, d'un document attestant de la régularité de votre séjour en France. Un numéro d'enregistrement vous sera attribué et sera accessible à l'ensemble des bailleurs sociaux.

Contact : M^{me} Alle à la mairie au 04.78.91.10.11 ou ccas@quincieux.fr

Plan canicule

Afin d'aider les personnes vulnérables en cas de forte chaleur, un registre confidentiel est ouvert en mairie.

Peuvent s'inscrire :

- les personnes âgées de plus de 65 ans,
- les personnes reconnues inaptes au travail de plus de 60 ans,
- les personnes handicapées.

Vous pouvez également inscrire une personne de votre entourage qui pourrait en avoir besoin avec son accord écrit. A partir du déclenchement d'une alerte canicule, des appels téléphoniques ainsi qu'une attention particulière seront assurés par les services communaux auprès de ces personnes.

Renseignements :
mairie et site internet rubrique CCAS

« Ma commune - Ma santé » : une mutuelle pour tous

Sans questionnaire de santé, sans condition de revenu, personnalisable avec une couverture de soins à plusieurs niveaux et à des tarifs adaptés.

Renseignements et prise de rendez-vous par téléphone au 05 64 10 00 48.

Assistants maternels

Liste disponible en mairie et sur le site internet rubrique Petite Enfance.

RAM : Relais d'Assistants Maternels

Fonctionnement

Temps collectif sur inscription à la maison des associations, chemin Saint Laurent : Lundi et mardi de 8h30 à 11h30.

Permanences administratives à la mairie de Quincieux :
Lundi et mardi de 13h à 16h.

Et le 2^{ème} samedi du mois de 9h à 12h en alternance avec Lissieu.

Renseignements : site internet rubrique Petite Enfance.

Le centre Multi accueils Matin Câlin – EAJE

Il accueille 12 enfants âgés de 10 semaines à 4 ans (dont 9 à temps plein).

Vous habitez Quincieux ? Votre enfant peut être accueilli occasionnellement une matinée, un après-midi, voire une journée.

Contactez la directrice au 04 72 26 32 93, uniquement le lundi à partir de 11h, le mardi de 11h à 13h et le vendredi de 9h à 14h.



Hervé Rippe
Adjoint
Associations et
subventions, Culture,
Fêtes et cérémonies,
Bibliothèque

Les conscrits

Moment incontournable de la vie du village, la célébration des conscrits est le fruit d'une longue tradition qui a su s'adapter au fil du temps. Symbole d'une espérance de vie qui augmente, Quincieux a eu le plaisir d'honorer une centenaire, M^{me} Charvet.

Gibus vissé sur la tête, la classe en 8 a dignement fêté son changement de décennie au rythme d'un programme soutenu dont le point d'orgue a été la vague du dimanche 18 mars.

Notre village a été, une nouvelle fois encore, rempli de joie et de bonne humeur durant ces quatre jours de fête.



Exposition de peinture

Sylvette Coulon habite Quincieux depuis 34 ans. Toujours intéressée par le dessin et tout ce qui concerne l'esthétique, elle a suivi des cours de dessin durant ses années collège et lycée. En ce qui concerne la peinture, elle est autodidacte. Elle peint depuis 2006, seule d'abord, puis au sein de l'atelier de la MJC de Quincieux afin d'acquérir plus de technique et d'échanger avec des peintres « confirmés ».

Elle utilise de la peinture acrylique sur toile essentiellement, et parfois sur d'autres supports selon son inspiration.

Sylvette Coulon nous confie :
« Mes sujets sont essentiellement tirés de l'observation de la nature et des paysages rencontrés au fil de mes nombreuses balades en France et à l'étranger. Je peins pour mon seul plaisir et mes modestes tableaux décorent les pièces de la maison. Lors de mes voyages, j'ai toujours à portée de main un carnet et des crayons pour « croquer » un paysage, un monument, un arbre ... Je peins aussi d'après les photos que je fais en grand nombre en bord de mer et dans les petits villages où les vieilles pierres sont une de mes sources d'inspiration. »

Ses toiles, très appréciées par les nombreux visiteurs, ont été exposées du 27 avril au 28 mai en mairie.



La Fête de la Musique : une volonté partagée par l'Ensemble Musical de Quincieux et la municipalité.

La 37^{ème} édition de la Fête de la Musique se déroulera dans le parc de la mairie le samedi 23 juin de 14h à 22h30. En cas de pluie, un repli est prévu à l'Espace Maurice Plaisantin.

Cette année encore, l'Ensemble Musical de Quincieux a concocté un programme de qualité pour cette manifestation nationale qui accueille de nombreux visiteurs.

14 Juillet

La commission Culture, Fêtes et Cérémonies vous attend encore plus nombreux que l'année dernière. Le partenariat avec les pompiers reste un axe fort pour la réussite de cet événement sur notre commune.

Forum des associations

Venez découvrir le 8 septembre à l'Espace Maurice Plaisantin les associations qui se démènent tout au long de l'année pour vous proposer des activités sportives et culturelles. Le Comité des Fêtes sera de nouveau notre complice dans l'organisation de cette journée.

Journées du Patrimoine

La 35^{ème} édition des Journées Européennes du Patrimoine aura lieu les 15 et 16 septembre 2018, sous le signe de l'art du partage.

Le partenariat avec la Grange à Sons se poursuit et nous permet de proposer un événement varié, dynamique et de qualité. L'ensemble de la commission remercie cette association pour son investissement.



La Fanfare des Pavés - © Brahim Boudjadja

Festival Saôn'Automne : du 21 au 23 septembre

Cette 4^{ème} édition du festival se déroulera les 21, 22 et 23 septembre, avec une programmation musicale festive, éclectique et familiale, dans la lignée des années précédentes.

Parlez-en autour de vous et si vous souhaitez donner un peu de votre temps, venez rejoindre l'organisation !

Au programme : concerts, pique-nique musical interactif, déambulations et, nouveauté : ateliers récup'...

Avec

Laurène Huet
Cie Les Charentaises de Luxe
Les Pourkourpas
Criollando
Cash Misère
Combo Charlie
Goosie
Sonido del Monte
Sarah Mikovski
One Man Live Guitar Quiz
Harold
La Fanfare des Pavés.

Gratuit - Buvette & Restauration sur place.



Sarah Mikovski - © Elsa Rakoto

11 novembre – célébration de la fin de la guerre

Un peu d'histoire : le 9 novembre 1918, l'empereur allemand Guillaume II abdique. Les généraux allemands signent l'armistice le 11 novembre, à 6 heures du matin, dans la clairière de Rethondes, en forêt de Compiègne (Oise). À 11 heures, les hostilités sont enfin suspendues.

Cette année, nous fêterons le centenaire de la fin de la grande guerre, lors d'un « après-midi guinguette », avec l'aide de l'association des Anciens combattants représentée par leur président M. Lorchel et du Comité des Fêtes.

Retenez la date du 11 novembre 2018 et venez nombreux !

- 11h30 : commémoration au monument aux morts
- Midi : repas
- Après-midi : bal guinguette pour danser et fêter de fort belle manière la fin de la grande guerre.

Bibliothèque

• Vous l'avez certainement constaté, la bibliothèque du 22, route de Neuville paraît un peu endormie depuis quelques mois : peut-être vous demandez-vous pourquoi ?...

L'activité au ralenti que vous observez cache en réalité une vie intense en coulisses ! Aujourd'hui, la bibliothèque est tel un iceberg : vous ne pouvez en observer que la partie émergée...

Depuis le 1^{er} janvier 2018, le service de la Métropole « Accompagnement aux coopérations culturelles et Lecture publique » est effectif. Impliqués depuis le début dans sa mise en place, nous avons, avec les élus et collègues du Val de Saône, consacré l'année 2017 à déterminer et affiner nos besoins, aux vues des missions découlant de la compétence obligatoire « Lecture publique » de la Métropole.

Aujourd'hui, le service de prêt au premier étage du silo de la Bibliothèque Municipale de la Part-Dieu (qui contient 17 niveaux !) est opérationnel. Nous avons pu reprendre nos butinages après plusieurs mois sans réassort (suite à l'arrêt de notre convention départementale). Les rayons commencent ainsi à se rafraîchir. Vous pouvez de nouveau nous réserver des documents qui, comme par le passé, seront acheminés mensuellement par navette.

• Riches de ces rencontres de travail avec les bibliothécaires salariés et bénévoles du Val de Saône, nous avons eu envie de concrétiser cette ébauche de réseau en organisant notre première animation commune.

Nous avons ainsi participé au premier prix des lecteurs de la Fête du Livre de Bron en organisant deux événements. Le premier offrait la chance de rencontrer une auteure en lice pour le prix, Monica Sabolo avec son roman « Summer » (éd. J-C Lattès), lors d'une soirée à Neuville-sur-Saône.



Le second a réuni les membres des comités de lecteurs à Sathonay Village qui ont pu, après des temps d'échanges et des plaidoiries enflammées, voter pour leur roman préféré.

Cette première collaboration a été très enrichissante et stimulante, aussi nous continuerons de vous proposer des animations conjointes avec les bibliothèques du Val de Saône ; et pour ceux qui aiment lire et en parler, surveillez notre actualité, un nouveau comité de lecteurs pourrait assez vite voir le jour sur Quincieux...





• Autre préoccupation énergivore, mais oh combien stimulante : la construction de la nouvelle médiathèque. Comme vous l'avez peut-être constaté, cette dernière a commencé de sortir de terre au début de l'année. Après 2 ans de gestation, vous pouvez dorénavant suivre semaine après semaine l'avancée des travaux. Mais avant de couler le béton, il a fallu concevoir un projet d'établissement, définir les espaces, visiter beaucoup de médiathèques, étudier, comparer, trancher, s'interroger sur l'implantation des prises et des lumières, imaginer les usages et besoins futurs, repenser les collections... Maintenant, il faut apprendre à constituer un fonds de DVD, arrêter un choix d'implantation et de mobilier, suivre le chantier, développer l'identité visuelle, créer la future programmation, réfléchir aux jours et horaires d'ouverture...

• Cela dit, nous avons quand même réussi à maintenir le rythme des achats et celui des accueils scolaires grâce à l'équipe de bénévoles motivés, à participer à la programmation organisée par le service Enfance Jeunesse Education. « Le chat vert, je suis différent et alors ? ». Et même... à vous concocter notre traditionnel apéro musical du début de l'été :

Apéro musical
The Summer Rebellion en concert
Samedi 7 juillet à 11h30 - Entrée gratuite

Nouveauté cette année :
Buffet participatif (et si on partageait un moment musical ET un casse-croûte ?)



© Dragan_Marković



Vous aussi, devenez de fidèles abonnés ! en nous rejoignant sur Facebook Bibliothèque Municipale de Quincieux et Instagram [bibliotheque_quincieux](#) pour suivre notre actualité et le journal de chantier de la médiathèque.





Michèle Mureau
Adjointe
Voirie et
sécurité routière,
Assainissement

Bilan ligne 96 TCL

Nous avons rencontré le SYTRAL le 5 février dernier, avec la commune de Saint-Germain-au-Mont-d'Or, pour faire le bilan annuel. Il y a un an, le SYTRAL avait évoqué un déficit de fréquentation sur les différentes lignes, notamment la ligne 92 qui reliait Quincieux à Neuville-sur-Saône via Saint-Germain-au-Mont-d'Or.

Nous avions proposé à l'époque au SYTRAL, de fusionner les lignes 96 et 97 et de supprimer la ligne 92, en aménageant les horaires pour les faire correspondre à ceux des trains à destination de Lyon Part-Dieu, au départ de Saint-Germain-au-Mont-d'Or. Le bilan de la réorganisation est vu comme très positif avec des adaptations qui ont permis de répondre à la demande des habitants des deux communes. La fréquentation des deux lignes est en hausse de plus de 7% fin 2017 par rapport à la même période en 2016.

Suite à cette réorganisation, les rares réclamations reçues au fil de l'eau au SYTRAL concernent essentiellement, la desserte des établissements scolaires de Neuville-sur-Saône.

Si les scolaires représentent une majorité des usagers des bus, on constate aussi un accroissement des déplacements en lien avec les TER en gare de Saint-Germain-au-Mont-d'Or. Néanmoins, un trafic aux heures creuses reste à développer.

J'invite donc les Quincerotes et Quincerots à emprunter massivement notre bus 96. Nous pourrons ainsi le pérenniser.

Programmation des travaux 2018 par la Métropole

Voirie

- Aménagement de la voirie, chaussée et trottoir, en face de la mairie.
- Cheminement piétons, route de la Thibaudière à Billy.

Eau et Assainissement

- Remplacement des canalisations d'eau potable, chemin du Rivat sur 250 mètres linéaires, en mars 2018.
- Gainage de l'intérieur des canalisations d'eaux usées, chemin de la Halte. Ces canalisations ne présentent ni fissure, ni affaissement. Leur remplacement n'est donc pas encore d'actualité. Pour traiter la partie intérieure qui a subi une usure naturelle, un simple chemisage sera suffisant pour permettre de prolonger leur durée de vie.



QUINCIEUX



Métropole de Lyon

SNCF : Retards et suppression des trains TER

Les mois de novembre et décembre 2017 ont été un vrai calvaire pour les usagers des trains TER, et particulièrement pour ceux empruntant les TER Dijon/Lyon Part-Dieu, tantôt en retard, tantôt supprimés, laissant sur le quai plusieurs centaines de voyageurs. Certains usagers m'ont fait remonter leur « ras-le-bol », la suppression des trains étant parfois due à l'absence inopinée d'un agent, raison effectivement intolérable.

J'ai interpellé une première fois par courriel la vice-présidente aux transports de la région Auvergne Rhône-Alpes pour lui signifier les problèmes des usagers qui doivent reprendre leur voiture, en gare de Saint-Germain-au-Mont-d'Or pour se rendre à Lyon, payer le stationnement et arriver en retard au travail. Avec deux suppressions de train le matin et les frais de stationnement à devoir en plus à Lyon, les usagers paient doublement leur abonnement, sans être indemnisés par la SNCF ou la Région. Il y a de cela deux ans, il existait des réductions allant de 20 à 30% les mois suivants quand la SNCF était défaillante. Aujourd'hui, les usagers sont les captifs du système.

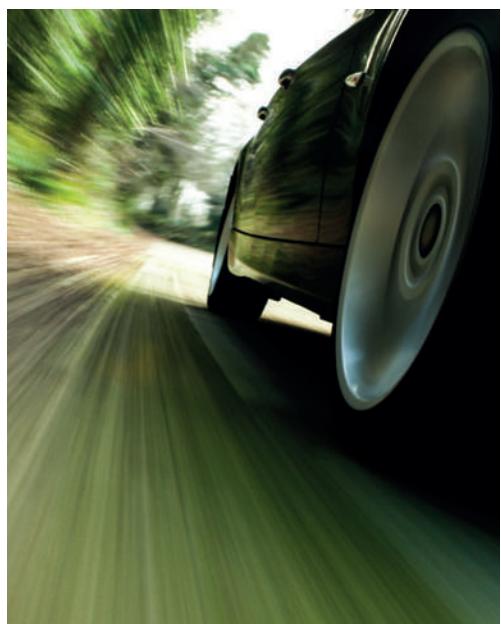
J'ai fait paraître un article dans le Progrès, puis refait un courriel avec une lettre ouverte, à M. le Président de la Région Auvergne Rhône Alpes. Il m'a été répondu que ces problèmes étaient pris en considération. Certes, la situation s'est légèrement améliorée, mais les prestations de la SNCF sont encore bien médiocres, et le plus dur est à venir.

Nous ne lâchons pas l'affaire. Vous pouvez continuer à me transmettre vos doléances en tant qu'usagers des TER.

Sécurité routière

J'aurais aimé vous dire que tout va bien, malheureusement, ce n'est pas le cas. Notre village évolue et la circulation augmente, mais avec de plus en plus de chauffards. Quel modèle montrons-nous à nos enfants ? Faut-il en arriver au drame ?

Les réclamations relatives à la vitesse excessive affluent des riverains des hameaux. Je réponds que nous ne pouvons pas dépenser tous nos crédits pour réduire la vitesse, à cause de quelques chauffards, et pénaliser ainsi, ceux qui sont respectueux du code de la route. Depuis, nous n'avons cessé de sensibiliser aux dangers de la vitesse. Nous allons passer désormais à la phase de répression.





Elodie Patin
Adjointe
Affaires scolaires,
Rythmes scolaires,
Conseil Municipal
d'Enfants

Le retour de la semaine scolaire à 4 jours

Cette décision résulte d'une concertation. Un comité de pilotage avait adressé à l'ensemble des familles un questionnaire. Le changement de rythme scolaire ne pouvait résulter que d'une réflexion entre municipalité, équipes enseignantes et parents en prenant en considération leurs questionnements en terme de mode de garde.

- Voici les résultats de l'enquête suite au dépouillement des très nombreuses réponses (69 questionnaires en maternelle, 131 en élémentaire, soit un taux de réponse de 73%) :
- Le mode de garde envisagé par les parents pour le mercredi est tout d'abord l'entourage (parents, grands-parents ou autres) à 47%, puis le centre de loisirs à 36%, un assistant maternel pour 11% d'entre eux, et enfin une garde à domicile pour 6%.
- Dans le cadre d'un accueil en centre de loisirs le mercredi, c'est la journée complète qui est la plus plébiscitée (près de 70%), suivie par le mercredi matin + repas. Les demandes pour le mercredi après-midi sont faibles (moins de 5%).
- La demande pour le mercredi est forte pour bénéficier d'une très grosse amplitude horaire de 7h à 19h avec une demande plus appuyée de 8h30 à 17h30.
- Un grand nombre de familles sont en attente de leur planning ou celui de leur assistant maternel pour l'année prochaine et ne connaissent pas pour l'instant leur réel besoin de garde. Beaucoup attendent également les activités qui pourraient être proposées par la MJC, notamment le mercredi matin.

- Certains souhaitent le retour de l'aide aux devoirs le soir après la classe.
- Dans l'ensemble, le retour à la semaine des 4 jours est plutôt bien perçu et même plébiscité même si certains regrettent de perdre la qualité des activités proposées aux T.A.P. à Quincieux et le bénéfice des 5 matinées travaillées. Plusieurs questionnaires évoquent le peu de concertation nationale, ainsi que le coût d'une journée complète de périscolaire.

Un conseil d'école exceptionnel, le 15 janvier dernier, a donc validé le changement de rythme scolaire à compter de la rentrée 2018.

- Résultats du vote :
- A l'école maternelle : 14 votes favorables à la proposition des 4 jours (14 votants).
- A l'école élémentaire : 19 votes favorables / 4 votes défavorables / 1 abstention (24 votants).

La délibération du conseil municipal du 23 janvier 2018 a définitivement entériné « la fin de l'organisation des T.A.P. et le retour à la semaine de 4 jours à compter de la rentrée scolaire 2018-2019 ».

- A la rentrée prochaine, les jours et horaires de classe seront donc les suivants : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

La fin de la Délégation de Service Public (D.S.P) avec Léo Lagrange pour la gestion du périscolaire et la décision de reprise en régie par la mairie va permettre de mettre à profit l'expérience acquise avec les T.A.P. pour proposer un service de qualité, adapté aux besoins.





Futur restaurant scolaire

Les délais sont tenus et le projet suit son cours ! Une commission composée d'élus, de la responsable du service Enfance Jeunesse Education (E.J.E.), du programmiste AMOME, également en charge du projet de la médiathèque, et du cabinet d'architectes choisi, « Atelier 43 », a travaillé sur les esquisses proposées. Il s'agit de concilier les besoins, les exigences techniques et humaines et la maîtrise budgétaire, tout en imaginant un nouvel espace de déjeuner agréable et fonctionnel.

La conception d'un restaurant scolaire répond à des objectifs pédagogiques (éducation au goût, à l'équilibre alimentaire, au non gaspillage,...) et humains pour notre commune (conditions de travail pour les agents notamment). La décision de maintenir une cuisine sur place implique des équipements et un fonctionnement adaptés.

Sont également à l'étude les choix quant au rendu visuel et aux extérieurs, renforcés par une volonté de créer une venelle qui contribuera à la qualité paysagère et complétera le cheminement piétonnier aux abords.

La première phase des travaux reste planifiée pour février 2019 avec la démolition de l'ancienne bibliothèque. La livraison du nouveau restaurant scolaire est programmée en 2020.



Zéro Gaspi

Le service Enfance Jeunesse Education (E.J.E.) lance un nouveau projet : le défi « Tri et Citoyenneté » à la cantine. Huit enfants volontaires des écoles maternelle et élémentaire encadrés d'un ATSEM, une animatrice (ayant suivi une formation) et une cuisinière se sont impliqués. Au-delà de l'objectif de lutte contre le gaspillage alimentaire, ce projet a une visée éducative et pédagogique. Comment élabore-t-on un repas ? Qui entretient les locaux du restaurant scolaire ? Pourquoi faut-il respecter les lieux ?...

- La première phase du projet permet d'établir un constat et d'évaluer le gaspillage. Chaque jour, la nourriture et les emballages jetés tous les jours en cuisine et durant les 4 services sont pesés, y compris les plats préparés et non servis... tout cela étant reporté dans une grille.
- La seconde étape du projet est l'analyse et la mise en place d'actions.
- Le comité de pilotage a également fait le constat que le tri sélectif n'est pas mis en place dans les différents bâtiments de la commune. Une étude est donc menée pour pallier ce manque.

L'objectif est de sensibiliser enfants et adultes à avoir une démarche en lien avec le développement durable, mais surtout de faire prendre conscience aux enfants qu'ils sont les citoyens de demain. Ce thème est soutenu par le gouvernement et le ministère de l'environnement. A suivre.





Le chat vert : je suis différent et alors ?



• Dans le cadre de la semaine d'éducation et d'actions contre le racisme et l'antisémitisme, et pour la première fois à Quincieux, le service Enfance Jeunesse Education (E.J.E.) s'est mobilisé en partenariat avec l'association « Une souris verte » et la Fédération des Œuvres Laïques du 19 au 23 mars à l'école élémentaire. Tous les acteurs du temps scolaire ont travaillé sur le thème de la différence autour de multiples ateliers :
- avec les enseignants, écriture des « Poèmes des différences »,



- à la bibliothèque, lecture de contes dans la tanière du chat vert,

- atelier lecture « Différences et handicap » durant les T.A.P.,



- débat « Citoyenneté et vivre ensemble » durant les temps méridiens,
- projection du film « Les petits citoyens » et jeu sur le respect des différentes cultures au périscolaire animé par l'association Léo Lagrange,
- menus à thème à la cantine avec la découverte de la Chine, de l'Espagne, de l'Inde et de l'Italie,
- à l'école, exposition des « Marianne » façon Andy Warhol.



Nous souhaitons vivement que ce projet soit reconduit l'an prochain avec des évolutions possibles : ateliers en maternelle, conférences pour les adultes, participation des associations et des Quincerots, ...

Les enfants ont souhaité que cette expérience soit accessible à tous en exposant par exemple les « Marianne ».





Reporters en herbe à la mairie

Enfin, petit clin d'œil à la classe de CM2 de M^{mes} De Santis et Valleix qui, dans le cadre de leur cours d'éducation civique et morale, est venue à ma rencontre en salle du conseil avec une cinquantaine de questions. Un échange très professionnel avec des thèmes abordés comme l'historique de la commune, le rôle de la mairie et son organisation, les projets en cours ou à venir. Des questions comme : en quelle année a été fondée la commune ? Quel est le rôle d'un conseiller ? d'un adjoint ? Qui paie les employés municipaux ? Qui finance les projets de la mairie ? Qui dirige l'école, le directeur ou le Maire ? Avez-vous beaucoup de responsabilités ? et le meilleur pour la fin : que fait le maire dans son bureau ???

Merci à Christian Sollier pour son aide au sujet de l'histoire de l'école et de la commune.

Une fois encore, les enfants nous prouvent que leur imagination est débordante et qu'il faut aussi leur faire confiance, la relève est assurée !



Grand nettoyage

Avec les beaux jours, fleurissent toujours de beaux projets....

A l'occasion du nettoyage communal de printemps, les élèves des écoles ont été sollicités comme chaque année par les services de la voirie pour nettoyer également leur cour de récréation. Armés de gants et sacs poubelle géants, ils ont ainsi pu ramasser papiers et mouchoirs oubliés dans les recoins et se rappeler les bons gestes citoyens, aidés de Gérald, Boris et Christophe. Le petit potager de l'école maternelle devrait lui aussi faire peau neuve et pouvoir offrir, de nouveau, de belles tomates et des aromates.



Grand nettoyage à l'école élémentaire



Grand nettoyage à l'école maternelle

Conseil Municipal d'Enfants (CME)

• Nos élus débordent d'énergie qu'il est parfois difficile de canaliser ! Après un bilan présenté lors des voeux du Maire en janvier, deux commissions réfléchissent sur les projets votés au préalable.

- Tout d'abord, la création d'un mur végétal à l'école élémentaire. Au-delà de l'aspect esthétique, les élus souhaitent un fleurissement peu gourmand en eau et qui lutte contre la pollution. L'emplacement, loin des jeux de ballon, a été choisi à l'entrée de l'école et le fleurissement sera réalisé avec les élus en même temps que la mise en place des nouveaux bacs à fleurs.



- Le second projet choisi porte sur l'Association de Chiens Guides d'Aveugles. Comme quelques familles Quincerotes accueillent ponctuellement des chiens élèves pour les sociabiliser, les élus ont souhaité faire connaître l'école de Cibeins, partenaire de l'Association. À l'heure de l'écriture de ces quelques lignes, il s'agit de décider sous quelle forme (reportage, visite, intervention à l'école...) peut se concrétiser le projet.

- Enfin, d'un commun accord, ils aimeraient beaucoup renouveler leur échange avec les aînés de la commune en leur proposant cette fois-ci de déjeuner à la cantine et de partager un après-midi « jeux de société ». A l'étude !!



Les élus du CME à l'honneur pour les conscrits (10 ans)

• Les élus CE2 enregistreront également un texte diffusé en amont du feu d'artifice du 14 juillet prochain appelé « La conscience » ; quant aux 10 élus CM1/CM2, la visite de l'Assemblée nationale tant attendue est programmée pour le 27 juin. Grâce à Blandine Brocard notre députée, et son équipe, une très belle journée comprenant visite guidée, déjeuner à l'Assemblée et questions au gouvernement dans l'hémicycle, les attend. Les classes de CM1 ont planché sur des idées de textes de loi à porter auprès de la députée. Nous espérons seulement que les grèves annoncées de la S.N.C.F. ne viendront pas perturber nos plans. Nous ne manquerons pas de vous raconter cette visite qui s'annonce riche en émotions.

Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Nous sommes toujours à la recherche de jeunes de 14 à 17 ans qui souhaitent s'impliquer dans la vie de la commune. Le Conseil Municipal des Jeunes que nous souhaitons créer avec eux sera une énergie supplémentaire pour proposer et échanger autour de projets à mettre en place pour animer la commune. C'est avant tout une manière de réfléchir ludique, concrète et efficace. Nom, logo, fréquence et jour de réunion seront discutés ensemble.

Il n'y a pas d'âge pour s'engager... Alors fonce !!!

Plus d'infos ?
Une candidature à déposer ?
Envoie ton mail à Elodie Patin
elodie.patin@quincieux.fr



École maternelle

Une année au rythme des saisons

Cette année, les élèves de l'école maternelle ont participé activement et avec enthousiasme sur un projet autour des quatre saisons. L'idée était de découvrir la nature, d'observer les changements, de mener des expériences et de créer à partir de cette thématique, tout en favorisant l'autonomie des élèves.

Une semaine des automnales a été organisée en novembre.

Les élèves ont participé à différents ateliers sur l'automne : ateliers sur l'air, le vent, créations à partir de feuilles d'automne, land art d'automne, découverte des fruits de saisons, plantations de bulbes, fabrication d'une soupe.

Dans la continuité de ce projet, les enfants ont assisté au spectacle « L'horloge des quatre saisons » proposé par la compagnie Patamouss.



L'année des « classes ouvertes »

• Jeux de société

La quinzaine de la maternelle qui consiste à ouvrir l'école aux parents pour leur faire découvrir les activités des enfants a eu lieu du 22 janvier au 2 février.

A cette occasion, les parents ont été invités à encadrer des jeux de société avec tous les enfants de l'école.



• Danse

Les élèves de toutes les classes ont présenté des rondes et jeux dansés aux grands-parents le jeudi 8 février, le vendredi 9 février et le mercredi 28 février. La même prestation a été présentée aux parents le jeudi 5 et le vendredi 6 avril.

Échanges avec la crèche et l'école maternelle

Vendredi 30 mars, les élèves de petite section ont accueilli les enfants de la crèche pour une animation « Jeux ».

Échanges avec l'école maternelle et l'école élémentaire

Un projet « marché des connaissances » a eu lieu le mercredi 13 juin avec les classes de CE1 de l'école élémentaire. Les élèves de CE1 ont proposé aux élèves de l'école maternelle des ateliers de leur choix qu'ils avaient créés pour eux.

Sorties scolaires

Les classes de Petite Section et Petite Section / Moyenne Section se sont rendues à la ferme de Brussieu pour travailler sur différents ateliers : autour des 5 sens, de la fleur au fruit et à la confiture, les différents légumes et les plantes aromatiques, les soins aux animaux, la biodiversité et son impact sur l'agriculture, la pollinisation et le rôle des abeilles.

Les élèves des classes de Moyenne Section / Grande Section se sont rendus au parc de la Tête d'or pour une visite guidée du zoo et participer à un atelier « Land art de saison ». Une brindille, une feuille, une fleur... de simples éléments végétaux, qui, une fois récoltés par les enfants peuvent être associés et former de petits chefs d'œuvre.

Nous vous souhaitons un très bel été à tous.

L'équipe de l'école maternelle de Quincieux

Inscriptions

Si votre enfant est né en 2015 ou si vous venez d'emménager dans la commune, merci de penser à inscrire votre enfant à l'école maternelle en prenant rendez-vous avec la directrice M^{me} Heyraud par mail : ce.0692264l@ac-lyon.fr ou par téléphone : 04 78 91 12 06

Pièces à fournir : livret de famille, carnet de santé et justificatif de domicile.

Ecole élémentaire

Depuis la rentrée scolaire, les 256 élèves de l'école élémentaire Marius Gros ont, certes beaucoup travaillé, mais aussi participé à de nombreux projets.

- En ce qui concerne les élèves de CP, ces derniers ont fêté leur 100^{ème} jour d'école en préparant et dégustant des crêpes. Ils ont également cuisiné les frites dont Miniloup rêve dans son livre. Ils ont ainsi épluché, coupé, fait frire et partagé ce menu repas ! Mais surtout, ils ont commencé un long cycle de natation qui se déroule à la piscine de Trévoux et ce, jusqu'à la fin du mois de juin. Ils ont ainsi, chaque jeudi, le plaisir d'aller nager, de découvrir différents parcours de nage, avec du matériel varié pour apprendre à se déplacer dans l'eau de façon de plus en plus autonome. Chaque élève choisit son parcours, ce qui permet à chacun de vivre la séance sereinement et de progresser à son rythme.

Nous en profitons pour remercier les parents accompagnateurs qui chaque semaine suivent le groupe et aident les enseignantes dans les vestiaires. C'est un véritable temps de plaisir pour les élèves et les maîtresses !



CP : réalisation de la maquette de la piscine

- Les élèves de CE1 ont, quant à eux, partagé beaucoup de moments avec la maternelle. Ils y ont raconté des contes, ils ont été invités pour regarder les danses des petits, ils ont écouté les chansons des grands. Et dernièrement, une rencontre en chanson a été organisée sous la direction musicale de René Suarez. Les élèves ont

ainsi partagé les chants appris mais aussi un moment commun de percussions corporelles qui a ravi les grands et les petits. Les CE1 ont également organisé des « marchés des connaissances », durant lesquels les élèves volontaires apprennent à leurs camarades ce qu'ils savent faire. D'aucun ont pu s'essayer au tennis, à la cuisine, à la danse, ou encore à la batterie !

Ils ont prévu d'en organiser un pour la maternelle !

- Les CE2 de M^{me} Clavel-Pinoit et les CP-CM2 de M^{me} Fèvre se sont rendus en début d'année au musée des Confluences, pour une exposition sur le cinéma. Ils sont ainsi rentrés dans « l'aventure de l'industrie lyonnaise de la famille Lumière depuis l'invention du cinématographe jusqu'à son héritage dans le cinéma actuel ». Ils sont également allés à la Maison de la Danse pour profiter d'une pièce « poético-écologique » de Carolyn Carlson.

Ces deux classes attendent la venue d'un conteur professionnel avec lequel les élèves pourront participer à divers ateliers tout au long d'une semaine d'intervention.

- Les élèves ont également connu deux temps forts regroupant toute l'école : le concert de Noël, lors duquel chaque classe a chanté pour les autres les chants qu'elle avait appris. Et, cette année, menés par René Suarez, les CE1 ainsi que quelques enfants inscrits à l'école de musique ont fait chanter toute l'assemblée sur un rythme africain « endiablé ». Ce fut un véritable moment de joie, histoire de bien finir 2017.

Juste avant les vacances de février, Sylvie Mazoyer a organisé un spectacle de Gymnastique Rythmique et Sportive (GRS), au cours duquel chaque classe a présenté aux autres une représentation gymnique sur laquelle elle avait travaillé. Pour ces évènements d'école, nous remercions les intervenants de musique et de sport qui font travailler nos élèves, ainsi que les élus de la mairie qui se déplacent dès que possible pour assister aux projets de l'école.

Rencontre en chanson entre les CE1 et les élèves de Grande Section





CE1 - GRS - Thème musical de « La soupe au chou »

• Pour la fin de l'année, les élèves de CM1 et CM2 participeront à une initiation tennis avec le Tennis Club de Quincieux / Saint-Germain-au-Mont-d'Or et les élèves de CP, de CM1 et de CM2 auront un cycle vélo pour valider l'Attestation Scolaire de Sécurité Routière (ASSR).

Une rencontre CM2/6^{ème} est prévue pour échanger sur le collège et sur ce changement que vivent les « vieux » de l'école Marius Gros. Des anciens élèves (nouveaux collégiens), des professeurs de collège et des parents d'élèves apporteront leur parole et leurs témoignages. Les parents d'élèves de l'école et les CM2 actuels pourront ainsi poser toutes leurs questions et découvrir un peu ce qui les attend.

De plus, une journée portes-ouvertes est prévue en élémentaire et en maternelle le 30 juin. Les détails vous seront communiqués plus tard. Il s'agira, pour l'élémentaire, d'une matinée de présentation du travail de vos enfants : saynètes, chants, films, diaporamas, spectacles...

• Pour les sorties prévues, les élèves de CP et de CE1 iront aux Grottes du Cerdon pour une visite contée des grottes mais aussi pour suivre des ateliers de découverte de la vie des hommes préhistoriques. Les CE1 de M^{me} Villalta présenteront à l'école de musique, une pièce de théâtre intitulée « Tous chez Barbe Bleue », avec la participation des jeunes musiciens de l'école et leur directeur. Les CE2 de M^{me} Taisant iront au musée des Confluences dans le cadre de leur projet Océanie et Art aborigène. Les CM1 et CM2 de M. Mein et M^{me} Guedami iront à Salva Terra. Les CM2 de M^{me} De Santis et les CM1 de M^{me} Guedami se rendront à Lyon pour une visite historique. D'autres projets viendront sûrement s'ajouter, nous vous en parlerons dans une prochaine info-mairie !

Mon enfant entre au CP

Invitation à découvrir l'école le jeudi 28 juin de 17h à 18h30 avec un temps de présentation, un échange « questions / réponses », puis une visite des locaux.

Si votre enfant entre en CP ou si vous venez d'emménager dans la commune, merci de constituer le dossier d'inscription de votre enfant et de le transmettre :

- par dépôt dans la boîte aux lettres de l'école élémentaire
- par courriel à ce.0690855e@ac-lyon.fr
- ou par la Poste :
rue Antoine Bérerd 69650 Quincieux

Vous pouvez également prendre rendez-vous avec le directeur Joël Mein par mail : ce.0690855e@ac-lyon.fr ou par téléphone : 04 78 91 10 49

Pièces à fournir (téléchargeables sur le site internet de la mairie, rubrique Ecole élémentaire) : livret de famille, carnet de santé et justificatif de domicile, fiche d'urgence et fiche de renseignements remplies (recto verso) et signées.

Plouf !

Depuis le 29 mars, les élèves de C.P. goûtent, tous les jeudis, aux joies de la piscine. Acheminés en car jusqu'à la piscine de Trévoux, et accueillis par Gilles et Djamel, les maîtres-nageurs, les enfants s'activent autour de multiples parcours ludiques. Pour tous, il s'agit d'un moment de découverte et d'exploration du milieu aquatique sous forme de jeux et de parcours et d'un enseignement progressif et structuré, le tout sous forme de petits ateliers.

Cette activité, financée par la municipalité, répond aux enjeux fondamentaux de l'éducation à la sécurité et à la santé et favorise l'accès aux diverses pratiques sportives. Les élèves sont également encadrés par leurs enseignantes et Sylvie Mazoyer, intervenante sport à l'école élémentaire.



La piscine de Trévoux



Véronique Pinceel
Conseillère
municipale
déléguée à la
communication

Recensement 2018

Le recensement, obligatoire et confidentiel, s'est déroulé sur Quincieux du 18 janvier au 17 février. Pour les communes de moins de 10 000 habitants, le recensement a lieu tous les cinq ans.

La population légale d'une commune est composée de la population municipale (personnes habitant dans la commune) qui comprend la population des ménages et la population hors ménages (hôtel, habitation mobile et sans abri), la population comptée à part (personnes recensées ailleurs mais qui ont conservé une résidence sur la commune). La somme de ces deux populations donne la population totale.

Pourquoi un recensement ?

- pour déterminer les populations légales de la France,
- pour décrire les caractéristiques de la population,
- pour décrire les conditions de logement,
- pour décrire les déplacements.

A quoi sert le recensement ?

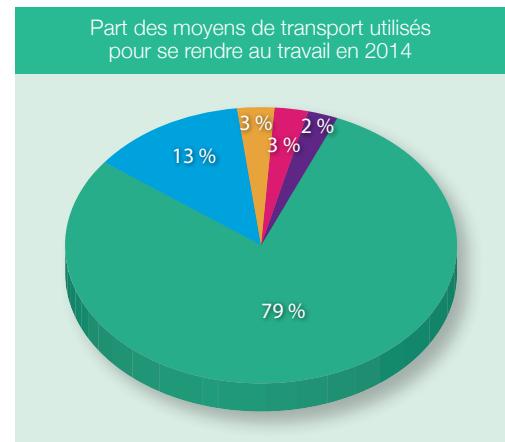
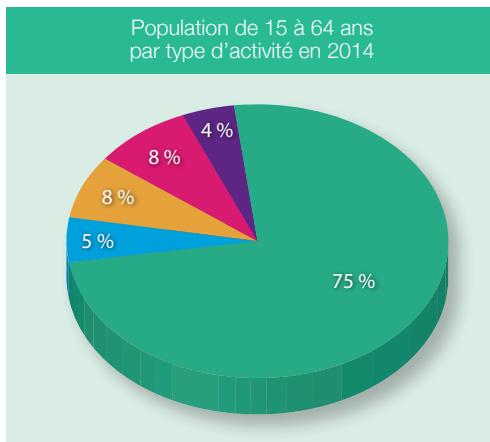
Pour les communes, il permet d'établir la contribution de l'Etat au budget des communes (Dotation Globale de Fonctionnement), de décider des équipements collectifs et des programmes de rénovation et de définir le nombre d'élus au conseil municipal.

Quelques chiffres issus du dernier recensement 2014 sur Quincieux (source INSEE)

Comme vous pouvez le constater, la population a augmenté de 15% en 5 ans.

	2014	%	2009	%
Ensemble	3 398	100	2 956	100
0 à 14 ans	766	22,5	670	22,7
15 à 29 ans	550	16,2	458	15,5
30 à 44 ans	732	21,6	685	23,2
45 à 59 ans	682	20,1	617	20,9
60 à 74 ans	461	13,6	363	12,3
75 ans ou plus	207	6,1	162	5,5



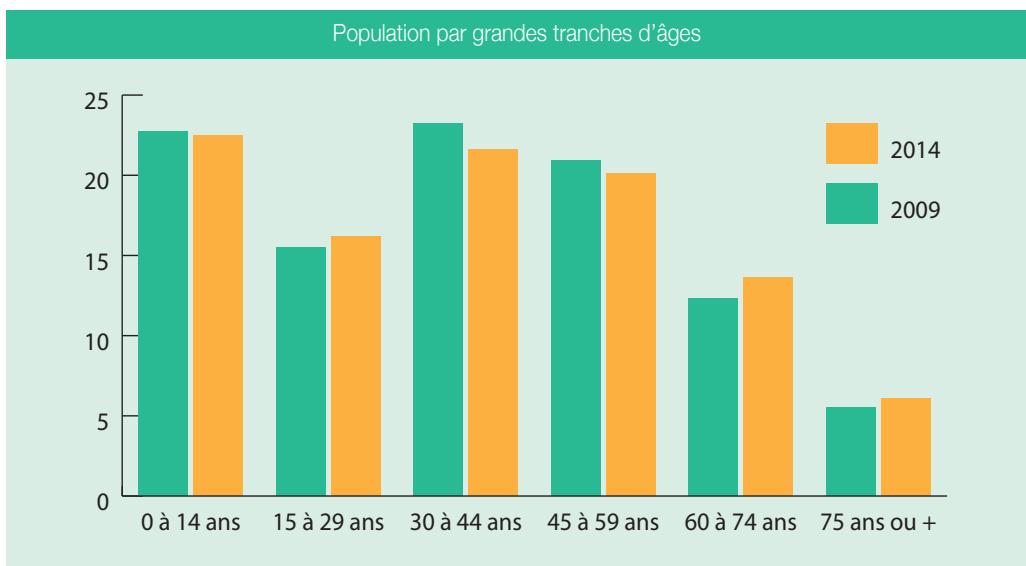


- Autres inactifs
- Étudiants
- Retraités

- Chômeurs
- Actifs ayant un emploi

- Deux roues
- Marche à pied
- Pas de transport

- Transports en commun
- Voiture, camion, fourgonnette



Les nouveautés depuis le dernier recensement

Vous avez possibilité de répondre au questionnaire par internet. En 2017, 54% de la population française recensée a utilisé ce mode de réponse.

Cette année, sur la commune, nous avons observé un taux de réponse par internet de 59,4% pour les feuilles de logement habitation et un taux de 71,9% pour les bulletins individuels.

Et après

Suite au recensement, les populations légales seront publiées au journal officiel fin décembre 2018. Entre temps, les statistiques seront publiées fin juin sur le site www.insee.fr

Merci à vous pour votre participation active et d'avoir privilégié la réponse par internet.



LES DERNIÈRES ACTUALITÉS

[Centre de loisirs ACTILEO vacances d'été 2018](#)

Inscriptions pour les vacances de d'été. Enfants de 3 à 11 ans. Déléguations mises en place.

ENQUÊTE PUBLIQUE
PLAN LOCAL



MANIFESTATIONS À VENIR

**réunion publique
Synergies – Citoyens**

jeudi 17 mai à 19 h 00 à 21 h 00

Site internet : analyse des demandes effectuées en 2017

Différentes demandes sont formulées via le site internet, d'une part avec le formulaire « contact » et d'autre part avec le formulaire « demande d'intervention ».

Dans le formulaire « demande d'intervention », on retrouve plusieurs thèmes:

- Signalement
- Réclamation
- Demande de service
- Demande d'information.

Sur les 170 demandes annuelles tous supports confondus (téléphone, accueil mairie, site internet...), 145 demandes ont été réalisées sur le support internet soit plus de 85% !!

Le site est donc bien connu et utilisé comme vecteur de communication.

68% des demandes internet ont été faites par le formulaire « contact » et 32% par le formulaire « demande d'intervention ». (Cf. tableau « Détail du formulaire - demande d'intervention »)

Ce sont les particuliers qui ont fait le plus de demandes d'intervention avec une majorité de signalements puis des demandes de service. Au total, les signalements représentent 52% des demandes.

(Cf. tableau « Détail des demandes en fonction des domaines de compétence »)

Les domaines de compétence les plus sollicités via le formulaire « demande d'intervention » sont la police municipale et les services techniques/espaces verts (30% des demandes chacun).

L'éclairage public est du ressort de la Métropole et pour la voirie, cela peut être du ressort de la municipalité ou de la Métropole.

Détail du formulaire - demande d'intervention

	Signalement	Réclamation	Demande de service	Demande d'information	TOTAL
Particulier	19	6	9	5	39
Élus	4	1	0	0	5
Association	1	0	0	0	1
Entreprise	0	1	0	0	1
TOTAL	24	7	9	5	46

Détail des demandes en fonction des domaines de compétence

	Police municipale	Cadre de vie	Éclairage public	Espaces verts	Ordures ménagères	Services techniques	Voirie
Signalement	12	0	6	1	0	3	2
Réclamation	2	1	0	1	1	2	1
Demande de service	0	0	0	6	0	1	2
Demande d'information	0	2	0	0	0	0	3
TOTAL	14	3	6	8	1	6	8



Répartition des demandes via le formulaire contact

	Nombre de demandes
Administratif	12
Association	11
Bâtiment	1
Cadre de vie	16
CCAS	2
Éclairage public	7
Enfance	22
Espaces verts	1
Ordures ménagères	6
Police municipale	6
Ressources humaines	2
Urbanisme	9
Voirie	4
Total	99

Les demandes effectuées via le formulaire « contact » concernent principalement l'enfance (22%), le cadre de vie (16%) et l'administratif (12%).

En conclusion, avec la mise en place de la rubrique « demande d'intervention » en mars 2017, on comptabilise 145 demandes annuelles sur le site internet soit environ une demande tous les 2 jours.

Un service bien utilisé par les citoyens !!

Les horaires de La Poste pour cet été

La Poste de Quincieux sera fermée du lundi 6 août au samedi 25 août en raison des prévisions d'activité. Le bureau reprendra ses horaires habituels à compter du lundi 27 août.

Durant cette période, l'offre de La Poste sera également disponible dans d'autres communes notamment :

À Anse, du lundi 30 juillet au samedi 25 août 2018

- Le lundi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h30
 - Le mardi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h30
 - Le mercredi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h30
 - Le jeudi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h30
 - Le vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h30
 - Le samedi de 9h à 12h

Plan communal

Suite aux modifications sur la commune, tant au niveau des noms de rues que des nouvelles constructions, un nouveau plan communal a été réalisé. Vous pouvez retrouver un exemplaire dans ce numéro. D'autres exemplaires sont disponibles en mairie.



Prochains conseils municipaux

Les conseils municipaux ont lieu, sauf cas exceptionnel, le quatrième mardi de chaque mois. Retrouvez les comptes-rendus complets de tous les conseils municipaux, ainsi que l'ordre du jour quelques jours avant sur notre site internet www.quincieux.fr

Extrait des comptes-rendus de réunion du conseil municipal

Séance du 23 janvier 2018

Débat d'Orientation Budgétaire

Bien que la tenue de ce Débat d'Orientation Budgétaire (DOB), ne soit pas obligatoire pour la commune (moins de 3500 habitants), il a été décidé de l'instaurer depuis 2015 car c'est l'occasion pour les membres du Conseil Municipal d'examiner l'évolution du budget communal, de débattre de la politique d'investissement et de la stratégie financière et fiscale et ce, dans une logique de transparence. Ce débat a fait l'objet d'un vote de l'assemblée délibérante.

Rythmes scolaires pour la rentrée 2018-2019

La Commune avait mis en place la réforme de l'organisation du temps scolaire lors de la rentrée 2014-2015, les mardis et vendredis de 15h à 16h30.

Le bilan de cette réforme en concertation avec les parents d'élèves et les enseignants montre une aggravation de la fatigue générale des enfants.

Les élus ont émis un avis favorable à la fin des T.A.P., et sollicitent une dérogation aux rythmes scolaires pour un retour à la semaine de 4 jours à compter de la rentrée scolaire 2018-2019. Les conseils d'écoles, saisis de la question, avaient également exprimé un avis favorable avant cette décision.

Séance du 26 février 2018

Organisation du temps périscolaire et extrascolaire

Actuellement, le temps extrascolaire qui inclut les mercredis de 11h30 à 18h30 et les vacances scolaires est géré par Délégation de Service Public, l'association Léo Lagrange et ce, jusqu'à fin août 2018.

Les temps périscolaires sont animés en partie par la commune (T.A.P. les mardis et vendredis de 15h à 16h30) et par l'association Léo Lagrange (accueil matin de 7h30 à 8h30 et accueil soir de 16h30 à 18h30)

La fin annoncée à la rentrée prochaine des Temps d'Activités Périscolaires conjuguée au terme de la délégation de service public attribuée à l'association Léo Lagrange appelle à lancer une réflexion d'ensemble sur la politique de service public de l'Enfance qu'entend porter et mener la Municipalité.

Le souci d'un service public de qualité et répondant aux attentes des Quincerots a été le cœur de cette réflexion. Les conditions sont réunies pour une reprise en régie, la Commune dispose d'un personnel qualifié, d'un service structuré et d'une expérience avérée avec l'organisation des TAP.

- Reprise en gestion directe de l'accueil périscolaire du matin et du soir ainsi que l'accueil de loisirs du mercredi durant les périodes scolaires

- Mise en place d'une coopération conventionnelle avec la Commune de Saint-Germain au Mont d'Or (test sur un an) pour l'accueil de loisirs des vacances scolaires avec mise en place d'un dispositif d'aide financière communale à destination des familles pour compenser le différentiel de tarification existant entre les deux communes.

Le Conseil a émis une décision de principe sur cette nouvelle organisation.

Convention gestion du site de la « Queue de l'Île »

La Commune a intégré le Syndicat Mixte de la Plaine et des Monts d'Or courant 2017.

Dans le cadre de sa compétence de gestion des points d'accueil du public, le SMPMO a repéré le site de la « Queue de l'Île » comme aire d'accueil d'intérêt intercommunal pour la découverte des espaces naturels du territoire. Elle a donc proposé d'en assurer la gestion comprenant l'aménagement, l'entretien et la mise en valeur du site.

Le projet de convention définissant les rôles et engagements réciproques de la Commune et du SMPMO ainsi que les modalités de financement a été approuvé par l'assemblée délibérante.

Séance du 27 mars 2018

Budget Commune - Vote du Compte Administratif 2017

Le conseil municipal vote le compte administratif 2017 présenté comme suit : Résultat de l'exercice

Fonctionnement	
Dépenses	2 763 082,59 €
Recettes	3 222 698,85 €
Excédent	459 616,26 €
Investissement	
Dépenses	922 343,79 €
Recettes	154 849, 85 €
Déficit	767 493,94 €

Le conseil municipal indique que, compte tenu des résultats antérieurs cumulés, les résultats de clôture sont :

- Fonctionnement :
459 616,26 € + 1 574 741,30 €
= 2 034 357,56 €
- Investissement :
-767 493,94 € + 2 109 017,56 €
= 1 341 523,62 €

Impôts locaux - Vote des taux 2018

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition au titre de l'année 2018 qui restent fixés comme suit :

- Taxe d'Habitation : 4,73 %
- Foncier Bâti : 7,97 %
- Foncier non Bâti : 20,55 %

Subvention exceptionnelle à Entraide Lyon/Fianarantsoa

Pour sa dixième année d'existence, l'association Entraide Lyon/Fianarantsoa souhaite organiser un événement festif. Une demande exceptionnelle de subvention a été faite par l'association.

Le conseil municipal a validé cette demande en attribuant une subvention à titre exceptionnel d'un montant global de 600 € réparti comme suit :

- une avance d'un montant de 420 € (70%) payable dès l'accomplissement des formalités
- un solde d'un montant de 180 € payable à la fin de l'événement et sur production d'un bilan financier.

Subvention exceptionnelle au Football Club Rive Droite

Malgré le soutien financier apporté par l'ensemble des communes partenaires par l'intermédiaire d'une avance sur subvention votée en fin d'année dernière, le déficit prévisionnel attendu au compte de résultat 2017/2018 estimé au 09/02/2018 serait de 16 492 €, ceci s'expliquant par le non renouvellement de nombreux sponsors (pour un montant de 50 000 €).

Sans un engagement financier fort de manière urgente par les communes, ce club risque le dépôt de bilan. Il est rappelé les missions sociales et éducatives menées par ce club qui regroupe en son sein plus de 276 adhérents et anime chaque année plusieurs événements : tournois, stages, soirée....

L'ensemble des communes partenaires s'est mis d'accord pour apporter une aide financière globale exceptionnelle d'un montant de 15 000 € ce qui correspond à 5000 € par commune. Cette aide viendra compléter les financements actuels, déduite de l'avance attribuée en 2017.

Il est demandé au FCRD en contrepartie un certain nombre d'engagements permettant d'optimiser ses dépenses. Un travail est actuellement engagé dans le cadre de la démarche de restructuration du projet stratégique associatif mais il conviendra de l'accentuer notamment en vue de réduire la masse salariale. La dynamisation des ressources actuelles sera également un levier à actionner rapidement. L'objectif est une diminution de 20 % du budget actuel.

Le conseil municipal a décidé d'attribuer à l'association « Football Club Rive Droite » une subvention exceptionnelle d'un montant de 5000 €.

Budget Commune - Vote du Budget Primitif 2018

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante au plus tard le 15 Avril de l'année en cours.

Le conseil municipal adopte le budget primitif de l'exercice 2018, arrêté comme suit :

	Recettes	Dépenses
Section Fonctionnement	5 371 000 €	5 371 000 €
Section Investissement	5 929 000 €	5 929 000 €
TOTAL	11 300 000 €	11 300 000 €

Séance du 24 avril 2018

Approbation de l'avant projet de construction du restaurant scolaire

Présentation de l'avant-projet sommaire pour la construction du nouveau bâtiment de restauration scolaire.

Le choix d'une construction neuve plutôt qu'une restructuration avec extension a été fait suite à une étude globale sur les équipements de la commune.

Coût de la Construction y compris équipements de cuisine	1 975 815 €
Prix du terrain	0 €
Honoraires (MO, AMO, BCT, CSPS, étude préalables)	293 476 €
Coût global de l'opération HT	2 269 291 €

Le Conseil municipal, adopte l'avant-projet sommaire de construction d'une restauration scolaire et fixe comme suit les modalités de financement :

Subvention DSIL escomptée (30 %)	567 322 €
Fonds Propres	1 701 969 €
Emprunt	0 €
Autres aides publiques	0 €

Fibre Optique

Suite à la dernière réunion de l'EPARI, un point d'étape est fait sur l'installation à venir du très haut débit sur Quincieux. Les opérateurs intervenants seront Orange (mais pas avant 2020, soit des abonnements particuliers pour 2022) et SFR (projet d'armoires de mutualisation adressé en juillet 2018 et installé en 2019 soit des abonnements particuliers en 2020).

Approbation de la vente du fonds de commerce « Café des Platanes »

L'opération immobilière « Uni'Q », voit sa phase 1 bientôt achevée. La Commune s'était engagée à réemployer le prix de vente du terrain, dans l'acquisition des locaux à destination commerciale. L'acte de vente de deux locaux commerciaux, d'un emplacement de stockage extérieur et de onze places de stationnement extérieures a été signé en 2016 pour un montant de 788 048,40 € TTC.

Les commerces accueillent le magasin Utile et le café des Platanes actuellement situé 2, rue des Flandres. Concernant ce dernier, le fonds de commerce est actuellement exploité sous forme de location gérance. Il est proposé d'en assurer la cession à l'actuel locataire et que l'exploitation du commerce ait lieu sous forme de bail commercial, et ce aux fins d'assurer entre les deux commerces une équité de traitement.

Le conseil municipal, approuve la vente du fonds de commerce détenu par la Commune au profit de Monsieur Cyrille Meyer pour un montant de vente établi à 120 000 € euros hors frais de notaire.

QUINCIEUX



Métropole de Lyon

Séance du 22 mai 2018

Tarifs restauration scolaire, Temps périscolaires et extrascolaires 2018-2019

Lors de son conseil du 26 février 2018 la commune a décidé de reprendre en gestion directe l'accueil périscolaire du matin et du soir, ainsi que l'accueil de loisirs du mercredi durant les périodes scolaires et ce à compter de la rentrée scolaire 2018-2019.

Il convient de fixer le cadre tarifaire de ces services publics pour permettre son organisation logistique et opérationnelle.

La proposition s'est appuyée sur les modes de tarifications mises en œuvre sur le Val de Saône et sur les informations que la Commune possède sur les ressources des familles inscrites à ce type d'activités.

La tarification est fixée pour l'année scolaire 2018-2019, à compter du 01/09/2018 :

Pour les activités périscolaires

QUOTIENT FAMILIAL	< 500	501 à 750	751 à 1000	1001 à 1250	1251 à 1500	> 1501
Tarif matin et repas 7h30 à 13h30 (arrivée de 7h30 à 9h)	6,00 €	7,08 €	9,24 €	11,34 €	13,50 €	15,60 €
Tarif après-midi 13h30 à 18h30 (arrivée 13h30 départ à partir de 17h)	4,00 €	4,72 €	6,16 €	7,56 €	9,00 €	10,40 €
Tarif journée et repas 7h30 à 18h30 (arrivée 7h30 à 9h-départ à partir 17h)	9,00 €	10,60 €	15,40 €	18,90 €	22,50 €	26,00 €

Il est expressément indiqué que cette activité est ouverte uniquement aux enfants domiciliés ou scolarisés à Quincieux.

Pour l'accueil extrascolaire du mercredi

QUOTIENT FAMILIAL	< 500	501 à 750	751 à 1000	1001 à 1250	1251 à 1500	> 1501
Tarif horaire *Toute heure commencée est due	1,00 €	1,18 €	1,54 €	1,89 €	2,25 €	2,60 €

Pour la restauration scolaire (Pas d'augmentation, idem tarif 2017-2018)

- Repas : 3,90 €
- Repas exceptionnel : 5,00 €
- Repas si la famille a un QF < 500 : 2,20 €
- PAI : 1,70 €

Projet de connexion du plan d'eau de Chamalan à la Saône

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'action du contrat Saône corridor alluvial et territoires associés, l'Etablissement Public Territorial du Bassin Saône et Doubs est maître d'ouvrage d'un projet visant à aménager une connexion écologique entre le plan d'eau de Chamalan et la Saône.

le plan d'eau de Chamalan et la Saône actuellement limités aux périodes de forte crue de la Saône afin de renouveler l'eau du plan d'eau,

- valoriser le site et la gestion des milieux aquatiques.

Les aménagements consisteront en l'aménagement du pertuis et assurer la continuité du cheminement pédestre et cyclable pour un coût estimatif de 110 262 € TTC.

Le conseil municipal a décidé de soutenir le projet porté par l'Etablissement Public Territorial du Bassin Saône et Doubs en attribuant une subvention d'un montant de 9 000 € TTC.

Les objectifs portés par ce projet sont :
- restituer à la Saône un milieu annexe productif, zone de refuge et site de reproduction des espèces piscicoles,
- augmenter les échanges d'eau entre

Mairie de Quincieux

Adresse : 30 rue de la République - Tél. : 04 78 91 10 11 - Fax : 04 78 91 17 83
Mail mairie : contact@quincieux.fr - Site Internet : www.quincieux.fr
Permanence adjoint : 06 32 90 82 12 (en dehors des horaires d'ouverture de la mairie)
Bureaux ouverts : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 15h30 à 17h30, mercredi et samedi 9h à 12h

Directeur de la publication : Pascal DAVID

Rédacteurs en chef :
Marie LETURE et Véronique PINCEEL

Conception : ROUGEVERT Communication

Tirage : 1600 exemplaires



Saône'Automne

FESTIVAL GRATUIT

QUINCIEUX

LAURÈNE HUET - CIE LES CHARENTAISES DE LUXE
LES POURKOUAPAS - CRIOLLANDO - CASH MISÈRE
COMBO CHARLIE - GOOSIE - SONIDO DEL MONTE
SARAH MIKUSKI - ONE MAN LIVE GUITAR QUIZ
LA FANFARE DES PAUVÉS
HAROLD

21/22/23

SEPTEMBRE

4ème
ÉDITION



QUINCIEUX.fr



Métropole de Lyon

GRAND LYON
la métropole

Toute la programmation sur : www.quincieux.fr

